



Ecole
intercommunale des Ondines

54, rue des écoles
16460 AUNAC

05.45.22.50.59

ce.0160401Z@ac-poitiers.fr

Début des inscriptions à l'école intercommunale des Ondines d'Aunac sur Charente Année scolaire 2024-2025 :

Les parents des enfants de 3 ans (nés en 2021) et plus peuvent inscrire leur enfant pour l'année scolaire 2024-2025 durant les mois de mai et juin.

La procédure se fait en 2 étapes :

I L'Inscription : Prendre rendez-vous auprès du secrétariat du SIVM au 05.45.95.36.33 ou à sivmaunac@wanadoo.fr

La secrétaire ou le Président du SIVM procédera à l'inscription des nouveaux élèves sur présentation d'une attestation de loyer, d'un RIB, d'une attestation de quotient familial (CAF) et d'une autorisation de la mairie du domicile si l'école des Ondines ne dépend pas de celle-ci. Une fiche de renseignements à compléter sera alors fournie.

La secrétaire ou le Président du SIVM récupérera en parallèle les documents nécessaires à l'admission : une fiche d'état civil ou le livret de famille, un certificat du médecin de famille ou un document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son âge (carnet de santé). En cas de changement d'école, le certificat de radiation fourni par l'établissement fréquenté précédemment sera exigé.

Un certificat d'inscription sera alors transmis par mail au directeur de l'école ainsi que l'ensemble des éléments nécessaires à l'admission.

***NB** : Le secrétariat est situé au 54,ter rue des écoles à Aunac et est ouvert le lundi de 9h00 à 13h00 et de 14h00 à 18h00 et le vendredi de 9h00 à 13h00 et de 14h00 à 15h30.*

II L'Admission : Attendre la confirmation écrite de l'admission par le directeur d'école

Le directeur, après vérification des documents vous contactera pour confirmer que le dossier est complet et l'admission validée. En cas d'absence de réponse, vous pouvez le joindre au 05.45.22.50.59 ou à ce.0160401z@ac-poitiers.fr.

Une date de visite commune des locaux et de la classe sera proposée **le 27 juin 2024 à 17h30.**

Site de l'école : <http://blogs16.ac-poitiers.fr/aunac/>